

A mon avis, monsieur le président, il faut exiger de ces grandes puissances, tant de l'Est que de l'Ouest, de mettre immédiatement fin à ces essais nucléaires qui constituent une menace, comme je l'ai dit, pour l'univers, surtout pour les régions situées aux environs du lieu de ces explosions, comme notre pays.

Je n'ai pas besoin d'élaborer longuement sur les conséquences de telles explosions. Nous avons eu des exemples concrets de retombées radioactives. Les conséquences à long terme de ces explosions, les retombées radioactives, menacent non seulement la population, mais toute forme de vie.

Le ministre disait tout à l'heure qu'une décision finale n'avait pas encore été prise par les États-Unis. Je demande au ministre et au cabinet, s'il le faut, de faire encore plus d'instances auprès du président des États-Unis, afin que son pays cesse une fois pour toutes ces expériences. Que les États-Unis donnent donc l'exemple, puisqu'ils peuvent se vanter aujourd'hui d'être le pays le plus fort du monde. Qu'ils mettent fin à ces expériences si dangereuses et que tous les peuples du monde redoutent.

Et si les États-Unis font des expériences en vue d'améliorer la défense du continent, ils n'ont pas le droit de mettre la vie de tout le monde en péril en prévision d'une attaque nucléaire éventuelle.

Aujourd'hui, en Amérique du Nord, il faut engager la lutte contre ces grandes puissances, et c'est une lutte contre une forme de pollution. Nous avons déjà commencé dans les régions de notre pays à faire une lutte anti-pollution et, aujourd'hui, malgré tous les dangers de la pollution de l'air et de l'eau, la plus grande pollution est celle qu'il faut dénoncer à tout jamais, savoir la pollution atmosphérique provoquée par des explosions nucléaires.

Voilà le premier pas à franchir, et nous pourrions ensuite continuer à travailler ensemble à assainir d'avantage l'air et l'eau de notre pays pour pouvoir y vivre plus agréablement et plus sagement!

• (11.30 a.m.)

[Traduction]

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, je veux faire quelques observations au sujet des effets possibles sur l'environnement de l'explosion d'une bombe de cinq mégatonnes à Amchitka cet automne. Il y aura probablement des effets de pollution et des effets d'ordre écologique. Il est peu probable qu'un séisme important ou un raz de marée en résultent, mais la pollution qui suivra à peu près sûrement s'étendra au-delà des limites du territoire américain.

Des explosions souterraines antérieures ont produit de la pollution. Plus d'une sur quatre de ces explosions aux États-Unis ont été suivies d'échappement; autrement dit, de la montée de matière radioactive dans l'atmosphère. Les statistiques des 25 dernières années, portant sur quelque 230 explosions souterraines sur le continent américain, révèlent que 67 ont donné lieu à des échappements dans une mesure plus ou moins grande. Il y a donc plus d'une chance sur quatre, à en juger par le passé, qu'un échappement se produise dans l'atmosphère à Amchitka.

Il y a aussi, bien entendu, la contamination des nappes d'eaux souterraines. On faisait le dernier essai souterrain aux États-Unis, au Nevada, il y a un an environ, le 18 décembre 1970. Une fuite accidentelle s'est produite, qu'on n'avait pas prévue. De fait, la Commission de l'énergie atomique des États-Unis avait déclaré qu'aucune fuite ne pouvait ni n'allait se produire. Pourtant, il s'en est

[M. Gauthier.]

produit une. Un nuage de poussière radioactive, vu sur place, s'est déplacé lentement vers le nord puis dans une direction nord-est, traversant les États-Unis, pour enfin disparaître au-dessus du Canada dans la région de Thunder Bay où un orage le dissipa.

Nous avons quatre stations de contrôle au Canada. Quelques jours plus tard, le niveau de radioactivité au-dessus de Windsor et de Toronto était deux fois plus élevé qu'en temps normal. Il est donc établi que des fuites se produisent une fois sur quatre. Leurs effets se font sentir à des milliers de milles. Ils seront sûrement détectés.

L'explosion proposée du dispositif Cannikin à Amchitka est d'une puissance 250 fois plus grande que la dernière explosion souterraine, celle que j'ai décrite et qui a eu lieu dans le Nevada. D'après les autorités que j'ai consultées, il n'y aurait aucune possibilité que les vagues sismiques produites par l'explosion puissent causer des dommages ou même être ressenties au Canada et il n'existe aucune raison d'ordre scientifique de redouter la possibilité qu'elle provoque un tremblement de terre dans l'Ouest du Canada. Ainsi, on ne peut réellement craindre un tremblement de terre au Canada.

Les mêmes autorités m'ont fait savoir qu'après une longue étude de la question, la possibilité d'un raz de marée leur paraissait relativement faible, mais l'élément de risque pour le Canada ne pouvait être quantifié, pas plus qu'on ne pouvait donner des assurances complètes en raison des incertitudes inhérentes à tout ce problème. Il est donc peu vraisemblable que le Canada subisse les effets d'un tremblement de terre; mais il y a la possibilité éloignée d'un raz de marée.

Quant à la pollution, il y a une possibilité sur quatre d'émanations dans l'atmosphère. La contamination des eaux souterraines dans le voisinage est certaine. L'eau s'infiltrerait dans les failles de la croûte terrestre et ce sera probablement le cas dans cette partie du monde avec le temps parce que la région est généralement propice aux séismes. Ainsi les eaux qui baignent la région immédiate de l'explosion finiront par s'infiltrer dans les eaux avoisinantes et les contaminer. Amchitka est une île ayant une limite territoriale de trois milles. Les eaux souterraines finiront par s'infiltrer depuis la masse rocheuse immergée de l'île, vers les eaux territoriales et vers l'océan au-delà de la limite territoriale de l'Alaska et par conséquent des États-Unis.

• (11.40 a.m.)

Aussi, selon moi, il s'agit alors d'une question qui ne concerne pas uniquement les États-Unis mais l'ensemble des nations. On trouve une référence générale à cette question dans le Traité de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires. D'après ce traité, aucune nation ne doit contaminer l'environnement au-delà de son propre territoire. La question se présente à mon esprit de savoir pourquoi les États-Unis ont choisi de déplacer le site de l'explosion et des essais du centre du territoire américain vers une île éloignée entourée d'eaux internationales, comme Amchitka.

Je demande instamment à tous les députés de s'opposer à cette explosion, à cet essai nucléaire, non seulement parce qu'il s'agit d'une explosion menant certainement à d'autres explosions plus importantes, mais à cause de son incidence sur la pollution et l'environnement au-delà d'Amchitka, c'est-à-dire dans une région des eaux internationales autant que des eaux américaines.

**M. l'Orateur:** L'honorable député se lève-t-il pour poser une question?